



ULCR Guyane

Universitaires Libres en Colère

Cayenne, le 21 janv.-14

Communiqué n°6

Citation du jour :

**« L'INDIGNATION base de la
RESISTANCE ... » Stéphane Hessel**

Article 1 : Création d'une université de plein exercice

L'Etat s'engage à créer une université de plein exercice en Guyane par décret pris en 2013 ou au plus tard au premier trimestre 2014, pour une mise en place de l'université à la rentrée 2015 ou au plus tard à la rentrée 2016.

Une feuille de route détaillée avec calendrier de transition, précisant les procédures et les moyens politiques et législatifs qui conduisent à un fonctionnement de plein exercice de l'université de la Guyane, sera établie en toute priorité.

Universitaires Libres et en Colère (ULCR)

Communiqué de soutien au pôle universitaire pour une meilleure gouvernance et une université de qualité en Guyane.

« Tout va très bien, madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien, pourtant il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien¹ », il faut que l'on vous dise que la théorie des trois D « Dictature, Déguisée en Démocratie² » ne doit plus avoir lieu au sein de l'Université de Guyane.

Voici maintenant deux mois que le protocole de fin de conflit a été signé, il est important de rappeler qu'en signant ce document Madame l'administratrice provisoire s'est engagée publiquement à rendre opérationnelles toutes les mesures consignées dans ce document.

Permettez-nous donc en ce début d'année 2014, de nous offrir, à TOUS, en guise d'étrennes ces quelques cotillons de souvenir, arrachés à l'Etat après 1 mois de grève, qui semblent pour certains remisés aux oubliettes, et pour d'autres méprisés et voir ignorés...

Protocole de fin de conflit - Cayenne, le 11 novembre 2013

Conclu entre l'intersyndicale, le collectif des étudiants et l'Etat. En voici les 3^{es} articles :

Article 2 : Nouvelle gouvernance

Mme Anne CORVAL est nommée administratrice provisoire du pôle universitaire de Guyane [...] Sa mission inclut la mise en place immédiate d'un directoire, qui l'assistera. Il sera constitué après concertation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants. Ses membres seront des personnes appartenant à la communauté universitaire, reconnues pour leurs compétences et qualités déontologiques.

Article 3 : Mise en oeuvre effective de l'université de Guyane de plein exercice

Mme CORVAL est également chargée d'organiser et d'animer la concertation et le travail collectif et de mettre en oeuvre étape par étape l'université de Guyane de plein exercice dans les délais impartis dans l'article 1. La période de transition démarre immédiatement avec la nomination de l'administratrice provisoire [...]

Forts de cette victoire et persuadés qu'enfin nous avons été entendus et compris, nous avons : PATENTÉ, ECOUTÉ, PATIENTÉ, DISCUTÉ et PATIENTÉ. Aujourd'hui nous déplorons un réel manque de coopération... Nous attendons toujours la « feuille de route », « le calendrier », « la mise en place du directoire » pourtant le protocole était clair il s'agissait de « priorité » et de mise en place « immédiate ». Mais que s'est-il alors donc passé au cours de ces 2 derniers mois ? La gestion des humeurs et des egos blessés.

Force est de constater que se sont tenus et se tiennent dans l'ombre des réunions et des conseils déguisés en bals parés-masqués. Pour sûr, la période du carnaval a commencé ! Il faut savoir que ces bals masqués réunissent et maintiennent dans l'antre du pouvoir un ensemble de personnages hauts en couleur, qui malgré la perte de leur suprématie en octobre 2013, s'opposent à toutes les mesures prévues par le protocole et particulièrement le directoire et le plafonnement des heures des vacataires. Ce groupe cherche à maintenir son pouvoir despotique pour mieux assurer leurs élections à venir au sein de l'institut.

Madame l'administratrice provisoire, sachez que cette situation de complaisance, sous couvert d'apaisement et de concertation, risque de nous conduire là où nous étions avant votre arrivée, là où nous ne voulons plus revenir, notre combat ne pouvant pas et ne devant pas être vain pour l'avenir de la Guyane. La mécanique que nous connaissons déjà bien pour l'avoir douloureusement expérimentée ces dernières années est en train de reprendre sa place, silencieusement et insidieusement.

Cette situation est dangereuse Madame l'administratrice provisoire, car elle risque de : favoriser l'émergence d'une radicalisation des enseignants en faisant la part belle aux Hommes de l'ombre et produire un gigantesque gouffre qui *in fine* anéantira le travail réalisé durant les 5 semaines par l'ensemble des grévistes pour la construction transparente d'une université de plein exercice ancrée dans son environnement et répondant aux attentes des usagers. Un bruit gronde dans les couloirs de l'université. Il porte le vent du mécontentement, car aujourd'hui des diplômés sont encore sans enseignants, un nombre important de vacataires ont des services dépassant 60 HETD et, sans recrutement anticipé de la part des responsables, la totalité des programmes ne seront pas faits, ce qui produira à court terme encore des diplômés à trous.

IL FAUT REAGIR MADAME L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE CAR TOUT NE VA PAS BIEN ET NOUS SOMMES INDIGNES PAR L'ATTITUDE IRRATIONNELLE QUI PREVAUT DEPUIS QUELQUES SEMAINES.

La mascarade à laquelle nous assistons ne peut plus durer, il est temps que cette parodie cesse, les étudiants de Guyane ont le droit à l'égalité des chances qui doit prévaloir sur l'ensemble du territoire français.

Madame Corval, sortons de cette hypocrisie latente qui nous a tant coûté par le passé et nous coûte encore aujourd'hui. Quelle partie avez vous décidé de jouer pour l'UG ? Il est l'heure d'admettre que malgré votre honorable et indéniable carrière scientifique, vous faites preuve d'un amateurisme évident dans la gestion des affaires courantes de l'université. Vous avez choisi de prendre conseil auprès de personnes qui ont été démisées de leur fonction par Mme la Ministre, qui ne respectent pas la déontologie de l'enseignement supérieur, qui n'ont pas les compétences de leur fonction, qui ont intérêt à vous manipuler pour servir leurs propres ambitions.

Mais où étiez-vous Madame Corval pendant notre mouvement de grève ? N'avez vous pas lu ou entendu les racines du malaise ? Pensez-vous que ce mouvement a juste été mené pour calmer les humeurs de certains collègues frustrés ? Non, Madame Corval, avant vous et comme vous, nous avons vécu cela pendant longtemps et tous ensemble : les étudiants, les enseignants et la population, nous nous sommes levés contre cela. Aujourd'hui, plus qu'indignés nous sommes de nouveau en colère. Les ambitions personnelles de certains et les idées préconçues que vous véhiculez sur le fonctionnement d'une université ne peuvent être le fondement de la réalisation du projet de société que nous souhaitons voir émerger au sein de l'université de Guyane.

Nous en appelons à votre éthique scientifique et vous demandons de cesser cette expérience désastreuse, qui reconduit l'UG sur le chemin de la médiocrité. Nous n'acceptons pas cela pour l'avenir de la Guyane.

¹ Paul Misraki

² Lative Anderson, un énarque de la rue.

NOM	PRENOM	STATUT	SIGNATURE
ABBAS	Alimed	MCF	
BLERAUD	Dominique	MCF	
PRIVAT	Nicole	PRA G	
HONORIAS	Louis	Charge de cours	
HIGAIR	Isabelle	MCF	
MEHINTO	Theophile	MCF	
OMRANE	Abdennebi	MCF - HDR	
GOBINDDASS	Marie-Line	MCF - CDD	
ABONNENC	Henri	PRCE	
VIGUES-BONSGOINER	Anne Marie	PRAG	
GUIANVARCH	Amelie	PRAG	
Aucle	Estelle	PRCE	
NERON	Andre	Vocataire	
KARABAT	Antoine	PRCE	
CHAURET	Claude	ADT	
HOTIN	Celine	PAST	
BECKER	Nelame	MCF	
PREVOT	Ghislaine	MCF	
DESLORIEZ	Veronique	Formation Continue	
POUCIE	Gérard	IESG	
HO-A-SITH	Karine	ESPE MCF	
LAUNG Y	Thierry	ITRF	
PALISSE	Marianne	MCF	
NANKOU	Alexandre	Valatane	
BRACON	Chantal	PROE	